

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 30 octobre 2019 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), Mme Linda Lévesque (Packington), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), M. Jean-Jacques Bonenfant (St-Juste-du-Lac), M. Gilles Pelletier (St-Louis-du-Ha! Ha!), M. Carlo Ouellet (St-Pierre-de-Lamy) et M. Gaétan Ouellet (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Yves Lebel (Dégelis).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Thomas Ruest-Gagné et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Yves Lebel.

Le point « Demande d'appui - Société VIA » est ajouté au varia.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par Mme Linda St-Pierre, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-1416

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 18 septembre 2019.

M. Yves Lebel demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Fernand Albert, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 18 septembre 2019 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-1417

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par M. Gilles Pelletier, appuyé par Mme Pierrette Pelletier, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 30 OCTOBRE 2019

| | |
|-----------------------------------|------------------------|
| Ministre des Finances | 3 396.00 \$ |
| Ministre des Finances | 1 358.00 \$ |
| Ministre des Finances | 65 604.62 \$ |
| Ouellet Vicky | 64.01 \$ |
| Dubé Alain | 23.00 \$ |
| Lévesque Linda | 14.01 \$ |
| Pelletier Claude | 49.01 \$ |
| Ouellet Jean-Pierre | 55.01 \$ |
| Banque Nationale | 437.21 \$ |
| Bell Canada | 884.44 \$ |
| DAS Fédéral | 4 104.63 \$ |
| DAS Provincial | 10 152.55 \$ |
| Hydro-Québec | 6 165.31 \$ |
| Lamontagne ruche | 1 166.55 \$ |
| SSAD | 115 660.61 \$ |
| Banque Royale du Canada | 17 734.24 \$ |
| Valeurs Mobilières Desjardins Inc | 1 573 000.00 \$ |
| Caisse Pop. Desjardins | 11 603.89 \$ |
| Total payés | 1 811 473.09 \$ |

COMPTES À PAYER AU 30 OCTOBRE 2019

| | |
|--|--------------|
| Acti-Familles | 500.00 \$ |
| AGAT Laboratoires | 917.51 \$ |
| Albert Fernand | 31.01 \$ |
| ASN Machinerie | 11 339.36 \$ |
| Automation D'Amours Inc | 1 192.02 \$ |
| Avantis Coopérative | 283.88 \$ |
| Azimut | 1 373.95 \$ |
| Banque Nationale | 691.20 \$ |
| Bell Canada (1-800) | 99.64 \$ |
| Bolduc Simon | 64.00 \$ |
| Bonenfant Jean-Jacques | 22.00 \$ |
| Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata | 2 181.80 \$ |
| Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental | 677.60 \$ |

| | |
|--|---------------------|
| Chouinard André | 49.01 \$ |
| Co-Éco | 1 516.45 \$ |
| Conteneurs KRT Inc | 3 062.93 \$ |
| Dicom Express | 123.22 \$ |
| Distribution Rioux Inc(Dégelis) | 11.69 \$ |
| Dubé Richard F. | 43.01 \$ |
| Éco-L'Eau | 1 232.93 \$ |
| Électronique Mercier | 205.86 \$ |
| Émond Denis | 9.20 \$ |
| Financière Banque Nationale | 883.04 \$ |
| Gravier Bérubé & Fils Inc | 902.55 \$ |
| Groleau maxime | 92.70 \$ |
| Groupement Forestier de l'est du Témiscouata Inc | 49 969.29 \$ |
| Harnois Énergies | 7 180.93 \$ |
| Horizon CFVD | 286.29 \$ |
| Info-Dimanche | 465.65 \$ |
| Jean C. Dupont | 345.70 \$ |
| La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée | 45.99 \$ |
| La Capitale assurance | 3 702.14 \$ |
| Laboratoire d'Expertise de R-D-L | 4 567.92 \$ |
| Laurentide Re/Sources Inc | 2 110.59 \$ |
| Les Conteneurs Verts Inc | 45 433.34 \$ |
| Lévesque Ouellet Keven | 41.00 \$ |
| Master card | 1 386.85 \$ |
| MonBuro.ca | 175.95 \$ |
| Municipalité de Dégelis | 2 918.03 \$ |
| Municipalité de St-Michel-de-Squatec | 200.00 \$ |
| Nortrax Québec Inc | 516.31 \$ |
| Nova Envirocom | 2 097.28 \$ |
| Ouellet Gaétan | 23.00 \$ |
| Ouellet Jacques | 30.00 \$ |
| P. Beaulieu Électrique | 367.92 \$ |
| Pages Jaunes | 42.00 \$ |
| Pelletier Pierette | 15.00 \$ |
| Pièces Témis Inc | 197.08 \$ |
| Place du Travailleur enr. | 566.06 \$ |
| Potvin Jacinthe | 52.90 \$ |
| Samson Électronique Inc | 122.16 \$ |
| Service Accès-Emploi | 25 000.00 \$ |
| SSAD | 110 605.02 \$ |
| Simetech Environnement Inc | 110 485.22 \$ |
| Société V.I.A. Inc | 63 378.46 \$ |
| St-Pierre André | 71.09 \$ |
| Transport Baseley | 2 463.34 \$ |
| Transport Guy Levasseur Inc | 4 231.09 \$ |
| Usinage industriel Dégelis | 157.89 \$ |
| WSP Canada Inc | 3 822.92 \$ |
| Total à payer | 470 580.97\$ |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1418**

4) ADMINISTRATION

a) Tarification des services 2020

Il est proposé par M. André St-Pierre, appuyé par Mme Vicky Ouellet, que les tarifs des services rendus par la RIDT en 2020 soient les suivants

Vidange d'installation septique

| | |
|-----------------------------------|--------|
| - Vidange d'installation septique | 200 \$ |
| - Frais d'urgence | 55 \$ |
| - Mètre cube supplémentaire | 46 \$ |

Écocentres

| | |
|--|--|
| - Déchargement avec la machinerie de la RIDT | 10 \$/déchargement |
| - Accès en dehors des heures d'ouverture | minimum de 50 \$ |
| plus 50 \$/heure supplémentaire si le temps dépasse une heure (facturé au quart d'heure) | |
| - Apport de matériaux | selon la grille de tarification jointe |

Lieu d'enfouissement technique

| | |
|--|--|
| - Déchargement avec la machinerie de la RIDT | 10 \$/déchargement |
| - Accès en dehors des heures d'ouverture | minimum de 100 \$ |
| plus 50 \$/heure supplémentaire si le temps dépasse une heure (facturé au quart d'heure) | |
| - Apport de matériaux | selon la grille de tarification jointe |

Équipements et pièces de rechange

| | |
|---|-------------------------------------|
| - coût d'achat + 3% de frais + taxes | montant arrondi au dollar supérieur |
| les frais permettent de payer les frais de transport vers la RIDT | |

L'ensemble de ces dépenses et les autres à venir en lien avec le dossier du bâtiment de pré-tri des matières recyclables seront payées à même le fond de roulement de la RIDT et leur remboursement étalé sur une période de 10 ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1422**

e) **Aménagement temporaire dôme existant**

Du fait de certaines contraintes, le nouveau dôme prévu pour effectuer le pré-tri des matières recyclables ne sera pas prêt pour le début du contrat avec Exploitation JAFFA le 2 décembre 2019.

Afin que la RIDT n'a pas à payer les pénalités qui sont prévues à l'entente, celle-ci pourrait utiliser temporairement le dôme déjà sur place pour ces opérations. Des aménagements temporaires doivent cependant y être faits. Ceux-ci seront en grande partie réutilisables dans le prochain bâtiment et serviront exclusivement aux opérations sur les matières recyclables.

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT procède aux aménagements requis pour que le dôme actuel situé à Dégelis soit fonctionnel pour recevoir les matières recyclables dès le 2 décembre 2019. M. Maxime Groleau est autorisé, selon les informations et estimés de coûts soumis, à procéder notamment à l'achat d'une rampe de chargement mobile, des blocs de béton, des différents matériaux de construction ainsi qu'au prolongement de la dalle de béton existante vers l'extérieur du dôme.

Le coût total estimé de ces travaux est de 34 665 \$ et permettra de recevoir les matières recyclables collectées dans le cadre du contrat avec Exploitation JAFFA.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1423**

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - MATIÈRES ORGANIQUES**

a) **Système innovant de gestion des matières organiques TERO**

M. Maxime Groleau présente aux membres un nouveau système de « compostage » fait au Québec a fait la manchette dans les dernières semaines. Il s'agit du système TERO, un « composteur » de comptoir.

Tero est un petit appareil domestique qui broie et sèche les résidus alimentaires (pelures de fruits et de légumes, les coquilles d'œuf, les petits os de poulet et de poisson, les produits laitiers, le café moulu et même les produits animaliers). Il élimine les pathogènes de ces derniers grâce à un apport de chaleur contrôlé.

En 3 heures environ, il réduit de 90% le volume de ces déchets. Silencieux et sans odeur grâce à un couvercle hermétique et à un système de filtration avec filtre au charbon, Tero transforme les résidus alimentaires en un fertilisant prêt pour les plantes et le jardin qui contient principalement de l'azote, du phosphore et du potassium.

Après quelques discussions, il est entendu de surveiller le développement et la mise en marché de ce produit même si le coût d'achat semble élevé pour le moment.

b) **Suivi - Collecte des encombrants automne 2019**

M. Thomas Ruest-Gagné présente aux membres les résultats de la dernière collecte des encombrants qui a été effectuée. On dénombre 475 inscriptions pour la collecte sur le territoire (57 % faites par téléphone).

Au total, pour l'année 2019, le total d'inscriptions a été de 1 055 adresses.

Le taux de détournement par recyclage ou valorisation a été 31 % pour 53,37 tonnes enfouies sur les 77,02 tonnes collectées.

c) **Suivi - État des lieux des conteneurs à chargement avant**

Dans la suite logique des démarches effectuées par la RIDT pour rationaliser les collectes de conteneurs, les premiers courriers visant les conteneurs qui doivent être supprimés des circuits de collecte ont été envoyés.

Par la suite, d'autres courriers suivront pour aviser les propriétaires et municipalités qui ont des conteneurs en mauvais état de faire les réparations requises

6) **ÉCOCENTRES**

a) **Soumissions - Déneigement Squatec et Cabano**

Les écocentres de Dégelis et Pohénégamook sont déneigés par le personnel de la RIDT avec ses équipements.

La RIDT a demandé des prix pour le déneigement des écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et de Squatec, les soumissions reçues sont les suivantes :

Secteur Témiscouata-sur-le-Lac

- Gravier Bérubé et Fils 1 725 \$ plus taxes

Secteur Squatec

- Ferme Yves Pelletier 1 400 \$ plus taxes
- Excavation MTJP 1 485 \$ plus taxes

Il est proposé par M. Gaétan Ouellet, appuyé par M. Simon Bolduc, que la RIDT accepte les deux plus basses soumissions conformes soit celle de Gravier Bérubé et fils et de Ferme Yves Pelletier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1424

b) Remplacement des caméras de surveillance

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

c) Demande d'accès à l'écocentre de Squatec – Municipalité des Basques

La MRC des Basques a fait une demande à la RIDT pour que les citoyens de certaines municipalités de son territoire puissent utiliser l'écocentre de Squatec qui est plus près que leur écocentre de Trois-Pistoles. Il s'agirait des citoyens des municipalités de Sainte-Rita (308 habitants), Saint-Guy (58 habitants) et Saint-Médard (218 habitants).

Advenant une entente entre la RIDT et la MRC des Basques, les conditions d'exploitation actuelles de la RIDT devraient être respectées et, pour les municipalités des Basques concernées, les ICI ne seraient pas acceptés à l'écocentre, seulement les citoyens.

Différentes informations sur le fonctionnement des écocentres du Témiscouata et sur les coûts qui y sont reliés sont données aux membres.

Il est proposé par M. Carlo Ouellet, appuyé par Mme Vicky Ouellet, que la RIDT soit en accord sur le principe pour que les citoyens des municipalités de Sainte-Rita, de Saint-Guy et de Saint-Médard puissent accéder à l'écocentre du secteur Squatec.

M. Maxime Groleau est autorisé à faire une proposition en ce sens à la MRC des Basques afin que la RIDT et la MRC des Basques en arrivent à une entente formelle en ce sens, s'ils le décident. Le coût d'accès pour les municipalités hors Témiscouata sera basé sur le coût brut d'exploitation moyen par citoyen rapporté à la population de la municipalité concernée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1425

7) LIEU D'ENFOUISSEMENT

a) Achat – Pick-up 4x4 usagé

La vérification journalière systématique des différents équipements du LET est faite par l'opérateur du lieu d'enfouissement au minimum 2 fois/jour. De plus, il doit effectuer de fréquents aller et retour pour se déplacer entre la cellule d'enfouissement et l'écocentre dans la journée.

Le loader est utilisé pour différentes activités sur le site, incluant ces vérifications. Sur une année, les distances parcourues sont importantes et comme il en avait été discuté au CA en novembre 2018, il serait pertinent d'acheter un pick-up 4x4 usagé pour limiter l'utilisation inutile du loader.

Il est proposé par M. Gaétan Ouellet, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que la RIDT effectue l'achat d'un pick-up usagé GMC Canyon 2004 avec 160 000 km pour un montant de 2 500 \$ et appartenant à M. Berthier Coutier. M. Maxime Groleau est autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'achat, l'enregistrement et l'immatriculation de ce véhicule pour la RIDT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1426

b) Achat – Gratte 45° usagée

La RIDT a besoin d'une gratte 45° pour mettre en avant du loader pour le déneigement des installations de Dégelis. La gratte actuelle, achetée en 2009, n'est plus fonctionnelle.

M. Claude H. Pelletier ne participe pas à la discussion pour ce point.

La municipalité de Rivière-Bleue a une gratte 45° qui répondrait au besoin de la RIDT au coût de 1 000 \$. Il faudra ajouter à cela le transport vers Dégelis et quelques ajustements à faire en soudure, notamment pour le système d'attachement.

Il est proposé par Mme Linda Lévesque, appuyé par M. Gilles Pelletier, que la RIDT effectue l'achat de la gratte 45° tel que mentionné précédemment. M. Maxime Groleau est autorisé à faire procéder aux travaux requis pour que celle-ci soit fonctionnelle rapidement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1427

c) Soumissions – Essais d'étanchéité des systèmes de collecte des lixiviats

Tel que prévu dans le Règlement sur l'incinération et l'enfouissement des matières résiduelles REIMR, la RIDT doit effectuer des tests d'étanchéité sur les différents systèmes qui permettent de recueillir et de traiter les lixiviats de son lieu d'enfouissement.

Les 2 conduites de refoulement doivent être testées chaque année et tous les autres composants (bassins, regards, chambre de vanne, conduites gravitaires, ...) doivent être testés tous les 3 ans.

La RIDT a demandé des soumissions à deux entreprises

| | |
|--------------------------------------|--|
| <u>Travaux automne 2019</u> | tests à réaliser sur les 2 conduites de refoulement |
| - Éco L'Eau | environ 4 070 \$ incluant les dépenses |
| - Testtech | environ 5 020 \$ incluant les dépenses |
| <u>Travaux printemps 2020</u> | tests à réaliser sur les 2 conduites de refoulement et l'ensemble des regards, chambre de vannes, stations de pompage et bassins |
| - Éco L'Eau | environ 10 600 \$ incluant les dépenses |
| - Testtech | environ 8 920 \$ incluant les dépenses |

À cela la RIDT devra ajouter les frais reliés à l'approvisionnement en eau pour remplir les regards lors des tests et les frais pour le pompage par camion-vacuum au besoin.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Alain Dubé, que la RIDT retienne la proposition de l'entreprise Éco L'Eau pour les travaux prévus à l'automne 2019 et la proposition de Testtech pour les travaux prévus au printemps 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1428**

d) Rapport - Étude sur les odeurs potentielles

WSP avait été mandaté par la RIDT pour réaliser une caractérisation des odeurs et une étude de dispersion par modélisation atmosphérique.

M. Maxime Groleau présente les premiers résultats et conclusions du rapport.

Une copie électronique du rapport sera transmise à chaque administrateur afin que ceux-ci puissent faire leurs commentaires lors du prochain conseil d'administration.

8) VARIA

a) Demande d'appui - Société VIA

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Fernand Albert, que la RIDT appuie les démarches de la Société VIA qui souhaite procéder à des améliorations majeures à son centre de tri de Rivière-du-Loup.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1429**

9) PROCHAINE RENCONTRE

- Mercredi 20 novembre 2019
- Mercredi 18 décembre 2019

10) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Pierrette Pelletier de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-1430**

Yves Lebel, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier